



Budget participatif



COMMUNE DE TENNEVILLE

BUDGET PARTICIPATIF – 2022

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

« Amélioration du confort de la salle de village – A l'ancienne école d'Erneuville »

⇒ **Porteurs de projet**

A. VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE PERSONNE MORALE AYANT LA FORME JURIDIQUE asbl (Indiquez laquelle).

REMP LISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

Nom de l'association : Les chaffions

Adresse :

Erneuville 27

6972 ERNEUVILLE

COORDONNÉES DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT VALABLEMENT L'ASSOCIATION :

Nom et prénom : VANDINGENEN Jean-Pierre

Adresse : Rue devant le bois 11 6972 Erneuville

Mail : vandingenen.jp@gmail.com

Téléphone : 0475/58.34.30

DOCUMENT À ANNEXER :

- PV de l'instance décisionnelle marquant la volonté d'introduire cette candidature.
- Statuts de l'association

Date et signature : 14/03/2022

B. VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE ASSOCIATION DE FAIT OU D'UN GROUPEMENT DE CITOYENS.

REMPLISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

COORDONNÉES DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR LE PROJET :

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

PERSONNES SOUTENANT LE PROJET (MINIMUM 5 PERSONNES) :

	NOM - PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
...			



⇒ Le projet

C. RÉPONDEZ DE LA FAÇON LA PLUS COMPLÈTE ET LA PLUS PRÉCISE AUX QUESTIONS SUIVANTES.

1. Décrivez en quelques mots votre projet et quels sont ses objectifs ? (12 lignes maximum)

L'objectif est de poursuivre l'amélioration (confort) de la salle de village. Cela profitera à l'ensemble des locataires qui sont principalement des habitants du village et de sa région. Cette amélioration de confort est nécessaire suite à la vétusté de notre mobilité. C'est pourquoi le comité des chaffions propose l'achat de table plus moderne ainsi que des chaises.

2. En quoi votre projet s'inscrit-il dans les objectifs du Programme communal de développement rural de la commune de Tenneville ?

L'objectif principal est de fédérer l'ensemble des citoyens d'Erneville par les activités diverses organisées dans la salle du village. Vu les différents événements, on pourra amener l'attractivité au centre de village.

3. Quels effets d'intérêt général sont attendus pour la population via la réalisation de votre projet ?

Il s'agit de permettre des rassemblements de citoyens dans un meilleur confort et plus moderne et conduire à des moments de convivialité.

L'objectif est à terme de permettre le développement d'autres activités au sein du comité.



4. Description du projet

a. Quelle est la localisation du projet ?

(Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale afin de vous faire aider et de vérifier que la localisation de votre projet répond bien aux critères de l'article 4 du règlement.)

Le projet se réalisera à la salle communale – A l'ancienne école à Erneuville.

(Erneuville 27 – 6972 ERNEUVILLE)

b. Décrivez les investissements ou/et les dépenses matérielles souhaités.

Il s'agit d'achat de tables (+_ 15) et des chaises (+_ 80) en fonction de l'évolution des prix. Si le budget le permet, nous proposerons un range table pour ranger ce nouveau matériel.

c. Estimez le coût pour les différents investissements et/ou les achats de matériel (maximum 5000€ soit 25 % du montant total de l'enveloppe annuelle prévue).

Chaque investissement ou/et chaque achat doivent être estimés.

Les Investissement sont des dépenses non régulières, qui relèvent du budget extraordinaire, avec un objectif de long terme. Pour rappel les frais de fonctionnement sont exclus, donc toutes les charges et dépenses régulières, nécessaires au fonctionnement du projet (exemple : frais d'électricité, de téléphone, entretiens, etc.) ne seront pas acceptés.

Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale pour vous faire aider.

Complétez le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT OU MATÉRIEL À ACHETER	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Table pliante	15	163,60	2453,48
Chaise	80	32,67	2613,6
Option : chariot	1	567,47	567,47

LE COÛT TOTAL DU PROJET EST ESTIMÉ À (TVAC) : 5.067 €

(L'éventuel surplus sera pris à charge du comité, le montant sollicité est donc 5.000 euros)



d. Décrivez les mesures pour la durabilité du projet.

La Durabilité du projet = le caractère durable du projet en matière environnementale, sociale ou économique (c'est-à-dire qui prend en compte l'avenir de la planète) ET en en terme de pérennité (c'est-à-dire de nature à durer longtemps)

Le matériel recherche doit avoir une durée de vie d'au moins 10 ans. L'empreinte écologique du matériel et de son transport sera un point d'attention.

Le caractère économique sera mis également en avant grâce aux rentrées des locations qui pourront être investies pour le bien-être des citoyens via des projets plus spécifiques ou du matériel pour équiper la salle

e. Le projet sera réalisé par :

Cochez la case qui correspond.

Ko La commune

Ok Par nous, porteur de projet

5. Avez-vous des remarques, des précisions que vous souhaitez mentionner ?

RAS

